

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 février 2014.

Etaient présents : Mesdames Bourguignon Sophie, Gardien Raymonde, Trabach Liliane, Tranchant Patricia, Messieurs Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Dupuy Olivier, Neuvy François, Pichon Laurent, Poteloin Stéphane.

Secrétaire de séance : Olivier Dupuy

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Réunions extérieures :

- Réunion de la Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse : Le budget de 9,5 millions d'Euros a été voté. Un financement important est à prévoir pour mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- Comité syndical du Parc Naturel Régional de la Brenne du 14 février 2014 :
 - o Le compte administratif 2013 a été voté.
 - o Le Budget Unique de 3 517 238 € pour 2014 a été voté.
 - o Le travail de la commission des finances du PNR Brenne a permis de réaliser des économies à hauteur de 53 000 € sur diverses dépenses courantes par rapport à l'exercice 2012.
 - o La cotisation statutaire des communes pour le budget principal s'élève à 170 535 € pour un total de 32 758 habitants, soit une moyenne de 5,20 € par habitant.

Assainissement :

- La possibilité d'obtenir des aides au financement des conduites pour traiter les eaux usées de certains hameaux de la commune en se reliant au réseau d'assainissement de Tournon Saint Martin, semble très incertaine. Le dossier est encore en cours mais pour l'heure, le conseil attend des réponses fermes et garanties pour envisager d'éventuelles nouvelles études.

Travaux logement de la Cure :

- Suite à l'analyse des offres par le cabinet Ecobat, ont été choisies les entreprises suivantes :
 - o Lots Maçonnerie-Plâtrerie-Isolation-Carrelage : Entreprise Kavinski.
 - o Lot Menuiseries : Atelier Duo.
 - o Lot Electricité : Entreprise Labrux.
 - o Lot Couverture : Entreprise Bremaud.
 - o Lot Plomberie et Sanitaires : reste à déterminer, aucune offre n'ayant été reçue à temps.

Prévisions budgétaires :

- Les chiffres de 2013 sont connus, la situation budgétaire de la commune est sereine et satisfaisante.
- Les investissements principaux à prévoir :
 - o Réhabilitation du logement de la Cure : montant total 89 000 €, dont environ 60 000 € de subventions.
 - o Travaux de Voierie : 56 000 € dont 20 000 € de subventions.
 - o Divers : Aménagement d'un gîte communal, réfection de la Vieille Croix Bourg de Néons, signalisation des hameaux, reprises de concession, équipements informatiques, matériels de rangement... Le montant total estimé s'élève à 18 000 €.

Délibération :

- Le conseil municipal accepte d'attribuer une indemnité de conseil au Comptable du Trésor.

La séance est levée à 23 h.

Prochaine réunion du Conseil municipal : mercredi 12 mars 2014.